

COMPTE RENDU du COMITE DE PILOTAGE RESTREINT NATURA 2000 SAINT JOUAN DES GUERETS – 20 septembre 2023

Personnes présentes (par ordre alphabétique)

Pierre-Jean	BERTHELOT	DREAL
David	BOIXIERE	Maire Pleudihen sur Rance VP Dinan Agglomération
Philippe	BRUGNOT	Sous-préfet Saint Malo
Julien	CHATREAUX	sous-préfecture Dinan
Jean Paul	CLEMENT	sous-préfecture Saint Malo
Jean Malo	CORNEE	Maire La Ville ès Nonais
Olivier	ESTIENNE	Ajoint Plouer sur Rance
Marie France	FERRET	Maire Saint Jouan des Guerets
Jean Paul	GAINCHE	Maire Langrolay sur Rance
Alain	GUEGUEN	sous-préfecture Saint Malo
Sébastien	JIGOREL	DDTM 35
Michel	LACOMBE	adjoint La Richardais
Thibaud	LADON	DDTM 35
François	LANG	Animateur N200 "Rance"
Ophélie	LE CLOIREC	DREAL
Fredéric	MABBOUX	Conseiller délégué Pleurtuit
Jean Francis	RICHEUX	Maire Saint Père Marc en Poulet VP Saint Malo Agglomération

La séance est ouverte par Madame Marie France Ferret, maire de Saint Jouan des Guerets qui énumère les points qui seront abordés lors de cette réunion.

Après avoir excusé Monsieur Chenu, président du Conseil Départemental d'Ille & Vilaine, Madame Ferret indique que des pouvoirs ont été donnés par :

Madame PINARD, maire de Saint Helen, Madame THOREUX, maire de Taden, Monsieur BROMBIN, maire de La Vicomté sur Rance, Monsieur Loïc LORRE, maire de Saint Samson sur Rance, Monsieur Didier LECHIEN, maire de Dinan.

Le quorum étant atteint, les décisions prises lors de ce Comité de Pilotage seront valides.

Après avoir rappelé les règles des différents scrutins, Madame Ferret procède :

- Au vote pour la désignation de la structure porteuse pour 3 ans. Monsieur David Boixière, vice-président de Dinan Agglomération, informe que cette collectivité est la seule candidate au renouvellement du portage. **La candidature de Dinan Agglomération est acceptée à l'unanimité.**

Il est ensuite procédé à l'élection des présidents de Copil.

- A l'élection du président de la ZPS « ilots Notre Dame et Chevret ». Madame Ferret, maire de Saint Jouan des Guerets renouvelle sa candidature à ce poste. **Madame Ferret est élue à l'unanimité des votants.**
- A l'élection du président de la ZSC « estuaire de la Rance ». Monsieur David Boixière renouvelle sa candidature. **Monsieur Boixière est élu à l'unanimité des votants.**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Sous-préfet lève la séance.